

**DÉPARTEMENT : ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT MALO
COMMUNE : LA VILLE-ÈS-NONAI**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le quinze juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLE-ÈS-NONAI dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. CORNÉE Jean-Malo, Maire.

Date de la convocation : 8 juillet 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : M. CORNÉE Jean-Malo - Mme CONTIN Florence - M. LE MEUR Patrice - Mme BUSNEL Claudine - M. CHEVALIER Philippe - Mme LANDA Corinne - M. LECOULANT Sylvain - M. ROBIDOU David - Mme LELANDAI Noémie - M. DUDOUET Yohann - M. HENNECART Paul - Mme BEDEL Shirley

Pouvoirs : Mme LEHEUTRE TOMASSONI Sandrine donne pouvoir à M. LE MEUR Patrice ; Mme MALBOSC Céline donne pouvoir à Mme CONTIN Florence ; M. GUÉRIN Morgan donne pouvoir à M. HENNECART Paul

Secrétaire de séance : Mme LELANDAI Noémie

DCM 2026-44

Objet : Dénomination d'une voie publique – Passage de la Prieure

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination du passage reliant la Rue de l'église et la Rue de Jaunais, du nom de « Passage de la Prieure »,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS :0),**

- **ADOpte** la dénomination « Passage de la Prieure »,
- **CHARGE** Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

**Le Maire,
Jean-Malo CORNÉE**

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J.M.', written over a circular official stamp. The stamp features a coat of arms with a castle and the text 'LA VILLE-ÈS-NONAI' and '55450'.